

VILLE DE
COGNAC

Projet

**CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES
RÉALISÉES AU PROFIT DU GIP « Cuisine Publique de Cognac »
AVENANT N° 1
2016****ENTRE LES SOUSSIGNES :**

La Ville de Cognac, représentée par Monsieur Patrick SEDLACEK, Maire-Adjoint, habilité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2016,

ET

Le GIP « Cuisine Publique de Cognac » représenté par Monsieur Jérôme TRAPEAUX, Président, en vertu de la délibération du GIP en date du 24 février 2016, ci-après dénommée uniformément dans la suite de la convention : « LE GIP »,

Vu la convention de mise à disposition de services conclue avec le GIP « Cuisine Publique de Cognac », en date du 8 juillet 2013 pour les prestations assurées par le service des marchés publics de la Ville de Cognac,

Vu la délibération du 20 novembre 2013,

Vu l'adhésion de la Ville de Cognac au service commun « marchés publics » de Grand Cognac en date du 26 février 2015,

Considérant que le GIP « Cuisine Publique de Cognac » bénéficie du service commun « marchés publics » de Grand Cognac,

Considérant que le coût de fonctionnement des contrats et marchés est facturé à la Ville de Cognac, adhérente au service commun « marchés publics »,

LA CONVENTION EST MODIFIÉE COMME SUIT :**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION**

Les prestations assurées concernent celles relatives aux activités du service commun « marchés publics » de Grand Cognac refacturées à la Ville de Cognac ;

ARTICLE 2 : est supprimé.

ARTICLE 3 : MODALITES FINANCIÈRES

Le GIP remboursera à la Ville le coût de fonctionnement des contrats et marchés facturé par le service « marchés publics » de Grand Cognac.

ARTICLE 4 : MODALITES DE RÈGLEMENT

Le paiement s'effectuera annuellement sur présentation de la présente convention et sur la base d'un état annuel établi par le responsable du service commun indiquant la liste des recours au service, convertis en unités de fonctionnement.

LES AUTRES ARTICLES DEMEURENT INCHANGÉS.

COGNAC, le

Pour le GIP « Cuisine Publique de Cognac,
Le Président,

Jérôme TRAPEAUX

COGNAC, le

Pour la Ville de Cognac,
Le Maire,

Michel GOURINCHAS